CESE Wallonie

Pôle Ruralité

AVIS

RUR.19.275.AV-Nature

Demande d'avis sur le projet de RND Wiaisai à Izel (Chiny)

Avis adopté le 21/06/2019

Rue du Vertbois, 13c
B-4000 Liège
T 04 232 98 90
pole.ruralite@cesewallonie.be
www.cesewallonie.be

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur :	SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
Structure consultée :	Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier :	Demande de mise sous statut RND
Date de réception :	11/06/2019 (mail), 18/06/2019 (courrier)
Références :	DO502/AF/08-803 Sorties 2019 : 10573

Avis

Référence légale :	Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis :	45 jours
Préparation de l'avis :	Réunion du 18/06/2019 (reconvoquée le 21/06/2019)

AVIS

Réuni ce 21 juin 2019 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 18 juin 2019), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » remet un avis **favorable**.

Face au nombre important de RND créées sur le Cantonnement de Florenville (19 projets soumis au Pôle "Ruralité", Section "Nature" en l'espace de deux réunions), celui-ci relaye en partie le souhait émis par la CCGRND d'Arlon de tendre vers un regroupement des sites. En effet, sans aller jusqu'à se limiter à une réserve par Cantonnement, comme proposé de manière argumentée par la Commission, il estime toutefois cohérent de procéder à l'avenir au rassemblement des sites dans un même arrêté de création, à une échelle plus raisonnable que le Cantonnement et selon une logique territoriale (par exemple par bassin hydrographique ou par vallée comme c'est le cas pour les 5 projets de RND sur le Cantonnement de Neufchâteau, également examinés ce 21 juin 2019).

Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »